

Données et bilans de FranceAgriMer

> octobre 2018

Bilan de campagne

Miel en 2017





BILAN DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2017.....	2
Une production de miel en hausse	2
Des rendements en progression.....	3
Un nombre d'apiculteurs déclarants en augmentation.....	4
Un recul du nombre de ruches mises en production.....	5
Une croissance du nombre de ruches mises à l'hivernage.....	6
Les différents circuits de commercialisation pour les apiculteurs : la vente directe en augmentation.....	6
 BILAN DES VENTES DE MIEL EN GRANDE DISTRIBUTION EN 2017	 8
La grande distribution : principal circuit pour les ventes de miel consommé en France avec des ventes en hausse.....	8
Les ventes en grande distribution toujours dominées par le miel liquide.....	8
Des ventes de miel en grande distribution qui poursuivent leur hausse en valeur.....	9
 BILAN DU COMMERCE EXTERIEUR DE MIEL.....	 10
Les importations françaises de miel stables en 2017	10
Les exportations françaises marquées par la stabilité ces dernières années.....	11
 FOCUS : LA PRODUCTION DE MIEL CERTIFIE BIO EN 2017.....	 12
FOCUS : LA PRODUCTION DE GELEE ROYALE EN 2017.....	13
FOCUS : LES PRODUITS D'ELEVAGE ET LA POLLINISATION EN 2017.....	13

Après une production très faible en 2016, l'année 2017 a été marquée par une amélioration mais reste loin des résultats très positifs de 2015.

La production de miel estimée à 19 788 tonnes en 2017 a augmenté par rapport à l'année précédente (en 2016, la production de miel était estimée à 16 099 tonnes).

Pour la troisième année consécutive le nombre d'apiculteurs (déclarés auprès de la DGAL) est en augmentation.

Afin de pallier son faible niveau de production et pour satisfaire une demande intérieure en augmentation, la France importe depuis 10 ans de plus en plus de miel des pays étrangers.

Comme les années précédentes, le miel toutes fleurs domine toujours la production française. Les grands bassins de production se situent principalement dans toute la partie Sud de pays. En 2017, la principale région productrice de miel est l'Occitanie.

L'autoconsommation et la vente directe sont les principaux débouchés de la production de miel pour les apiculteurs.

Au cours de cette année, la production de miel biologique a connu une légère diminution par rapport à 2016, alors que dans le même temps, la part des apiculteurs certifiés bios ou en conversion est en augmentation.

Les ventes de miel auprès des ménages français (miel importé y compris) se fait en majorité en grande distribution (estimées à environ 55 % des ventes totales hors restauration.).Elles sont en progression en 2017.

BILAN DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2017:

Dans le cadre de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale mise en place par FranceAgriMer, la production française de miel et de gelée royale est évaluée annuellement depuis 2014. Cette évaluation est réalisée à partir d'enquête auprès des OP (Organisation de producteurs) et des apiculteurs. Le travail de recueil et d'analyse statistique est réalisé par le cabinet Agrex Consulting.

L'échantillon de 2 076 apiculteurs répondants est basé sur les déclarations faites auprès de la DGAL. Le nombre de déclarants dans la base DGAL est en augmentation chaque année. Entre 2016 et 2017, le nombre de déclarants a augmenté de 8 %, pour atteindre les 53 953 apiculteurs officiellement déclarés en France (hors DOM-TOM). Il s'agit à la fois d'un accroissement du nombre de déclarants auprès de la DGAL, officialisant leur activité apicole et d'une augmentation du nombre d'apiculteurs en France.

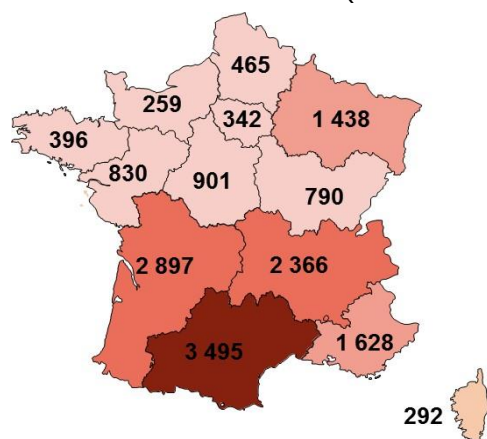
Une production de miel en hausse

Avec 19 788 tonnes de miel récolté, la campagne 2017 a enregistré une hausse de 23 % en volume par rapport à 2016 (16 099 tonnes) mais sans atteindre le niveau de 2015 qui avait été une année très favorable à la production de miel grâce à des conditions météorologiques clémentes (le printemps et l'été ont été propices à une forte production de miel).

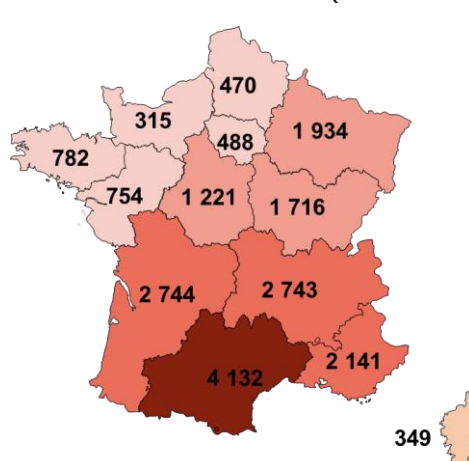
Malgré tout l'année 2017 reste loin des résultats de 2015 et on peut parler d'une « année mitigée ». Plusieurs facteurs expliquent cela, mais pour l'ensemble de la filière, les conditions météorologiques défavorables à plusieurs périodes clés sont majoritairement responsables. De plus, l'année 2017 a été marquée par une importante mortalité. Certains miels ont également perdu en production, comme le miel d'acacias qui a vu ses volumes diminuer à cause du gel. En plus des conditions météorologiques, les ravageurs et les maladies n'ont pas épargné les ruches.

En 2017, la production de miel est principalement concentrée dans la moitié Sud du pays. La principale région productrice est l'Occitanie avec 4 132 tonnes (21 % de la production nationale), suivie par la Nouvelle-Aquitaine (2 744 tonnes) et Auvergne-Rhône-Alpes (2 743 tonnes), la région PACA (2 141 tonnes), le Grand-Est (1 934 tonnes). A l'inverse la Normandie reste la région de France où la production de miel est la plus faible (315 tonnes).

Production en 2016 (16 099 tonnes)



Production en 2017 (19 788 tonnes)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

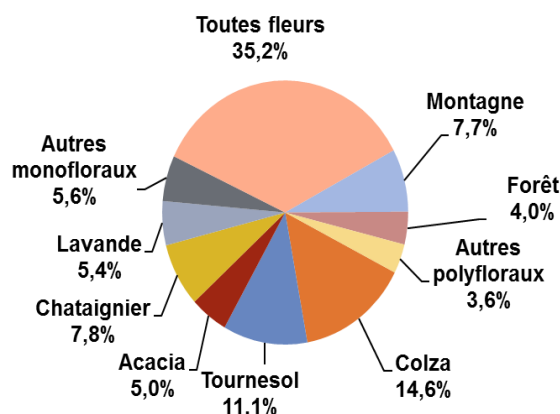


BILAN DE LA CAMPAGNE MIEL EN 2017

Cette année encore le miel « toutes fleurs » domine toujours la production. Il compte pour 35,2 % du volume de miel produit. Il est passé de 3 427 tonnes en 2016 à 6 965 tonnes en 2017, soit une hausse de la production de près de 51 %. Il est suivi par le miel de colza avec 14,9 % puis le miel de tournesol (11,1 % du volume produit). Le miel de châtaignier est en recul par rapport à 2016, il représente 7,8 % des volumes produits.

Le miel d'acacias qui représentait la seconde miellée en volume en 2015, diminue pour la seconde année consécutive. Il passe de 6 % des volumes produits en 2016 à 5 % en 2017. Sa production est estimée à 990 tonnes en 2017.

Production par miellée au niveau national



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

Depuis 2016, on observe un retour au conditionnement par les apiculteurs, tendance qui s'est poursuivie en 2017 malgré des volumes disponibles plus importants.

En 2017, 74 % des 19 788 tonnes de miel produites ont été conditionnées en pot par les apiculteurs. En 2016, ce pourcentage s'élevait à 58 % du volume de miel produit. Cette variation provient surtout des apiculteurs possédant plus de 50 ruches, ils sont passés de 56 % à 75 % à conditionner leur production en pot.

La part de miel conditionné en pot baisse avec la taille de l'exploitation, il est de 88 % pour les moins de 50 ruches, de 84 % pour les 50 à 149 ruches, de 75 % pour les 150 à 399 ruches et de 48 % pour les plus de 400 ruches. Entre 2016 et 2017, on observe une progression de la part du miel conditionné en pot par l'apiculteur pour les 50 ruches et plus et à contrario, on note une légère diminution pour les moins de 50 ruches (de 90 % en 2016 à 88 % en 2017).

Le conditionnement permet une meilleure valorisation des volumes produits et assure un revenu régulier aux apiculteurs.

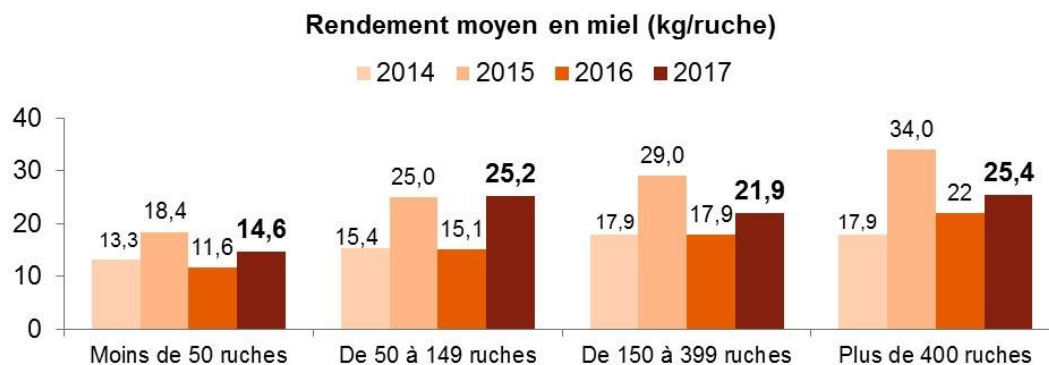
Des rendements en progression

Le rendement moyen national était de 16,5 kg/ruche en 2016. En 2017, il a connu une hausse importante pour atteindre les 21,1 kg/ruche, soit une progression de près de 5 kg/ruche mais sans atteindre les rendements de 2015 qui s'élevaient à 26,3 kg/ruche. La progression du rendement est très souvent corrélée positivement à la taille du cheptel.

Comme cela a déjà été observé en 2015, le rendement moyen augmente en fonction de la taille du rucher. En 2017, les apiculteurs possédant moins de 50 ruches ont obtenu un rendement moyen de 14,6 kg/ruche (en hausse par rapport à 2016), alors que les apiculteurs de 50 ruches et plus atteignent un rendement supérieur à 22 kg/ruche, notamment pour les plus de 400 ruches où le rendement est de 25,4 kg/ruche.

Entre 2016 et 2017, le rendement moyen toutes miellées confondues s'est accru de 22 %.

Rendements moyens (kg de miel/ruche mise en production)



**nb: en 2014, il n'a pas été fait de distinction entre les catégories 150 à 400 ruches et + de 400 ruches*
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale – FranceAgriMer

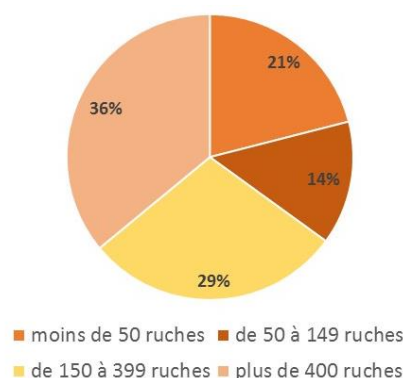
La répartition en volume de miel produit en 2016 et en 2017 reste à peu près identique.

En 2017, les apiculteurs possédant plus de 400 ruches produisent plus de 36 % du volume de miel, cette part est stable par rapport à 2016 (35 %).

Les apiculteurs possédant entre 50 et 149 ruches ont le plus faible volume de production, correspondant à 14 % du miel produit en France en 2017 mais qui est néanmoins en hausse par rapport à 2016, où il était de 12 %.

La production de miel est principalement le fait d'apiculteurs possédant plus de 50 ruches, les trois quarts du volume de miel produit en 2017 est le fait d'apiculteurs possédant plus de 50 ruches, dont 36 % pour ceux possédant plus de 400 ruches.

Répartition de la production de miel en volume en fonction du nombre de ruches



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

Un nombre d'apiculteurs déclarants en augmentation

En 2017 et pour la troisième année consécutive, l'Observatoire de la production a permis de mettre en évidence une augmentation du nombre d'apiculteurs.

De 49 840 en 2016, ce nombre est passé à 53 953 en 2017 (nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL, anciennement dans le cadre de *Téléruchers*), soit une augmentation de 8 % en un an. Cette hausse est liée à la fois à l'augmentation réelle du nombre d'apiculteurs, officialisant ainsi leur activité apicole, mais aussi à l'augmentation du nombre d'apiculteurs déclarant leurs ruches, en particulier les apiculteurs ayant moins de 50 ruches.



BILAN DE LA CAMPAGNE MIEL EN 2017

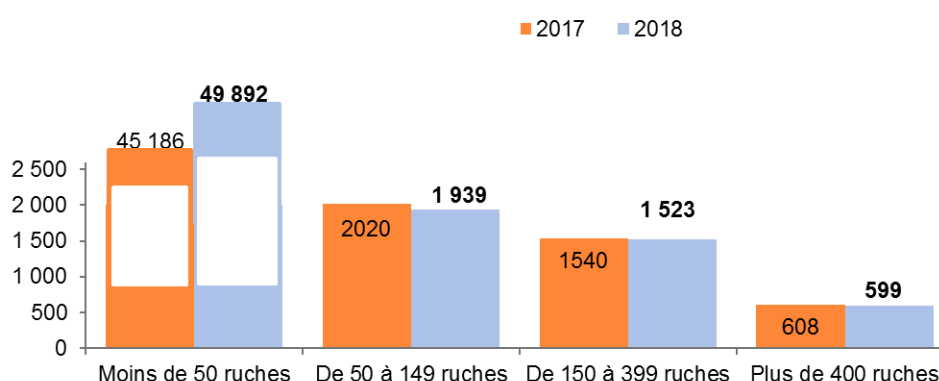
Bien que disposant d'un effectif plus conséquent de déclarant qu'en 2016, la proportion d'apiculteurs disposant de moins de 50 ruches est la même qu'en 2016 et 2015 sur l'ensemble des apiculteurs français, soit 92 %.

Cette catégorie regroupe principalement des apiculteurs de loisirs mais également des agriculteurs disposant d'un atelier d'apiculture complémentaire à une autre activité.

Toutes les autres catégories d'apiculteurs, c'est-à-dire ceux possédant 50 et plus ont connu une légère baisse de leur effectif. La catégorie 50 à 149 ruches a diminué de 4 %, celle de 150 à 399 ruches de 1 % et celle de plus de 400 ruches a baissé de 1,5 %.

Le taux de pluriactifs parmi les apiculteurs diminue au fur-et-à-mesure que la taille de l'exploitation augmente. Dans la quasi-totalité des cas un apiculteur possédant plus de 400 ruches l'est à temps complet (96 % des apiculteurs répondants). 81 % des apiculteurs répondants sont pluriactifs.

Nombre d'apiculteurs déclarants par taille de rucher



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

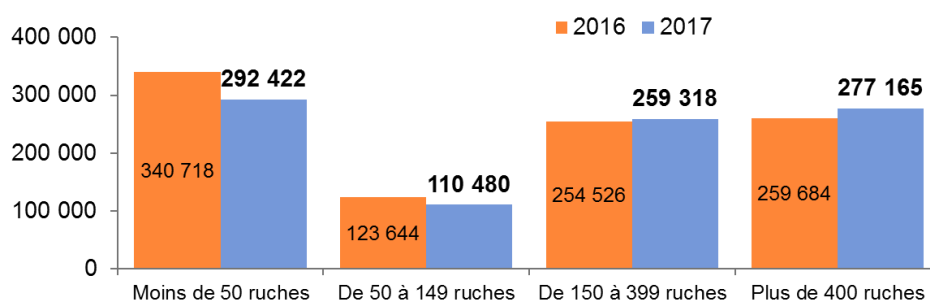
Un recul du nombre de ruches mises en production

Le nombre de ruches mises en production au printemps a baissé par rapport à l'année passée. Chez les apiculteurs ayant moins de 50 ruches et ceux ayant 50 à 149 ruches, le nombre de ruches a reculé tandis que chez les apiculteurs ayant 150 ruches et plus le nombre de ruches a augmenté.

Le nombre de ruches mises en production au printemps était de 978 571 en 2016 et il était de 939 385 ruches en 2017, soit une baisse de 4 %.

Nombre de ruches mises en production au printemps en 2016 et 2017

	Nb de ruches mises en production en 2016	Nb de ruches mises en production en 2017
Total	978 571	939 385
> 50 ruches	637 854 (65,2%)	646 963 (68,9%)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

Une croissance du nombre de ruches mises à l'hivernage

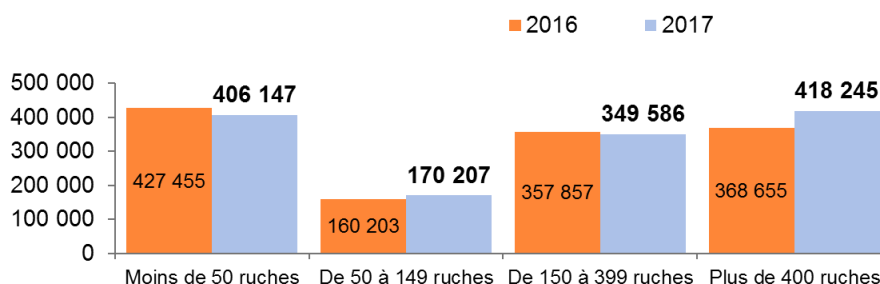
Tout comme l'an passé, le nombre de ruches mises à l'hivernage est en augmentation.

En 2016, le nombre de ruches mises en hivernage étaient de 1 316 570 ruches à l'hiver 2015/2016, ce nombre atteint les 1 344 185 ruches à l'hiver 2016/2017. Entre 2016 et 2017, le nombre de ruches mises en hivernage a augmenté de près de 2 %.

Cette hausse est essentiellement à mettre à l'actif des exploitations de 50 à 149 ruches ainsi que les plus de 400 ruches. Ce phénomène peut probablement être le fait d'une augmentation du nombre de déclarants auprès de la DGAL entre 2016 et 2017, mais on peut également penser que certains apiculteurs souhaitent augmenter le nombre de leurs ruches.

Nombre de ruches mises à l'hivernage en 2015/2016 et 2016/2017

	Nb de ruches mises à l'hivernage 2015/2016	Nb de ruches mises à l'hivernage 2016/2017
Total	1 316 570	1 344 185
> 50 ruches	889 115 (67,5%)	938 038 (69,8%)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

Les différents circuits de commercialisation pour les apiculteurs : la vente directe en augmentation

En 2017, la vente directe représente 40 % des débouchés pour les apiculteurs soit 11 points de plus qu'en 2016. La vente aux conditionneurs représente 10 % des ventes, elle est en nette baisse, en effet, la vente aux conditionneurs représentait en 2016, 23 % des ventes. La grande distribution représente 8 % des ventes des apiculteurs en 2017, chiffre en légère baisse également par rapport à 2016 (10 %). Par ailleurs, 5 % de la production des répondants est vendue en coopératives, également en léger recul par rapport à 2016 (8 %). La part de la production vendue en magasin spécialisés non bio est en légère diminution en 2017 (7 %) par rapport à 2016 (8 %).

La catégorie « autres », représentant 25 % des volumes, correspond à l'autoconsommation, aux dons, aux ventes à des proches, aux ventes en épicerie fines, aux ventes à des restaurants, etc. Cette part qui était de 12 % en 2016, a connu un très fort développement en 2017.

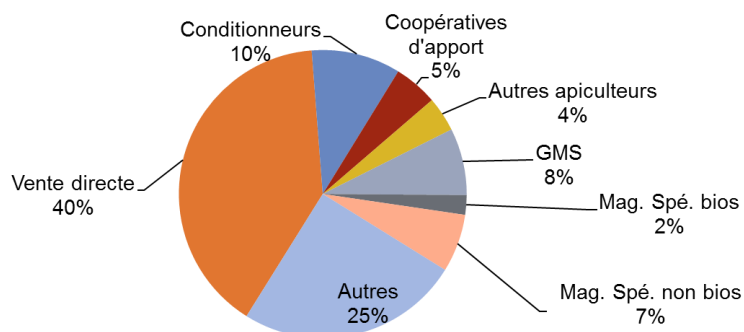
Néanmoins, la vente directe reste le principal circuit de commercialisation pour les apiculteurs.

Au total, la vente directe et les circuits courts (avec un intermédiaire maximum) représentent 75 % des volumes de commercialisation des apiculteurs en 2017.



BILAN DE LA CAMPAGNE MIEL EN 2017

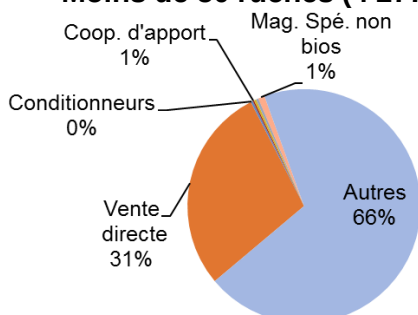
Circuit de commercialisation du miel par les apiculteurs en 2017



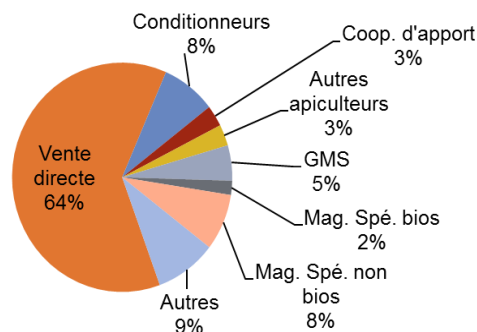
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

Circuits de commercialisation pour les apiculteurs selon la taille de l'exploitation en 2017 (% du volume)

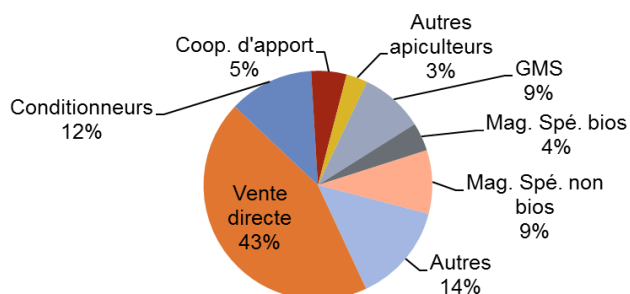
Moins de 50 ruches (4 277 tonnes)



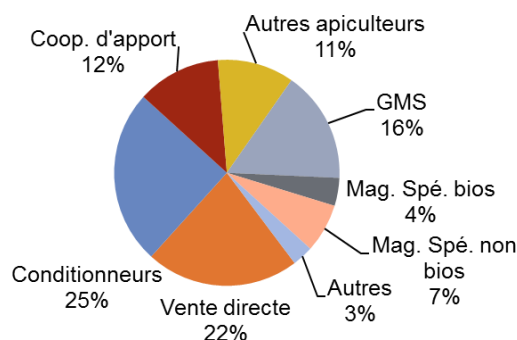
De 50 à 149 ruches (2 788 tonnes)



De 150 à 400 ruches (5 691 tonnes)



Plus de 400 ruches (7 042 tonnes)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer

Dans la catégorie des apiculteurs de moins de 50 ruches, près de 2/3 des volumes produits sont destinés à l'autoconsommation ou à une vente dans le cercle familiale ou à des proches. La vente directe représente plus de 30 % des débouchés.

Pour les apiculteurs possédant de 50 à 149 ruches, la vente directe avec 64 % des volumes vendus, domine largement les autres circuits de commercialisation.

Pour les apiculteurs disposant de 150 à 400 ruches, la vente directe est dominante avec 44 % des ventes.

Les apiculteurs ayant plus de 400 ruches, privilégient tout comme en 2016 la vente aux conditionneurs même si celle-ci a diminué entre 2016 et 2017, passant de 36 % à 25 %. La vente directe quant à elle, a gagné 4 points passant de 18 % en 2016 à 22 % en 2017.

Tout comme en 2016, la part de la vente directe diminue avec l'augmentation du nombre de ruches et le conditionnement augmente avec l'augmentation du nombre de ruche. La catégorie « autres » diminue au profit des magasins spécialisés, GMS (grandes et moyennes surfaces) et conditionneurs en lien avec la professionnalisation croissante des acteurs.

Les débouchés des apiculteurs possédant plus de 400 ruches sont différents des autres catégories de producteurs. En effet, ils s'orientent plus vers une commercialisation de miel en vrac (distribution vers les conditionneurs) et vers une commercialisation auprès des coopératives d'apport (achat de miel non conditionné). Mais on note, une augmentation assez sensible de la part de la vente directe. Ces deux débouchés concentrent 37 % des volumes. Le solde de la production est essentiellement écoulé sous conditionnement en GMS (16 %) et en vente directe (22 %).

BILAN DES VENTES DE MIEL EN GRANDE DISTRIBUTION EN 2017 :

La grande distribution : principal circuit pour les ventes de miel consommé en France avec des ventes en hausse

Un des circuits de commercialisation du miel sur le marché français (toutes origines confondues) est la grande distribution, en particulier les hypers et les supers. Ce circuit est le principal puisqu'il est estimé à environ 55 % des ventes de miel en France (hors restauration), les autres circuits étant la vente directe (estimé à 27 %), les magasins spécialisés (estimé à 14 %) et internet (estimé à 3 %).

Pour les ventes en grande distribution, FranceAgriMer dispose des données du panel IRI (Grandes surfaces hors hard discount).

En 2015, 16 967 tonnes de miel ont été vendus en hypers et supers, en 2016, ce chiffre connaît une très légère progression pour atteindre les 17 226 tonnes. En 2017, la progression se poursuit avec 17 732 tonnes de miel vendu en hypers et supers : + 2,6 % des ventes en volume entre 2016 et 2017, la progression était de 1,76 % entre 2015 et 2016. Et elle s'établit à 4,5 % entre 2015 et 2017. En 2017 tout comme en 2016, la grande majorité des ventes de miel en volume est faite dans les hypers : 11 511 tonnes, contre 6 221 tonnes pour les supers.

Entre 2016 et 2017, on remarque une très légère augmentation du volume des ventes dans les circuits de la grande distribution et principalement dans les hypers.

Les ventes en grande distribution toujours dominées par le miel liquide

Les ventes de miel en hypers et en supers ont atteints les 17 732 tonnes en 2017, chiffre est en très légère hausse par rapport à 2016 où les ventes de miel étaient de 17 266 tonnes.

Le principal type de miel vendu demeure le miel liquide. Il correspond à 10 200 tonnes de miel vendu en hypers et supers en 2017, ce chiffre est en hausse par rapport à l'an passé où il atteignait les 9 826 tonnes (près de 4 %).

6 678 tonnes ont été vendus en hypers et 3 522 tonnes en supers. La vente de miel liquide a connu une augmentation entre 2015 et 2017 de 5 %.

Le volume des miels crémeux vendus dans les hypers et les supers était de 7 472 tonnes en 2017. En 2016, la vente de miel crémeux était à peu près équivalente à 2017, elle était de 7 376 tonnes en 2016 et de 7 189 tonnes en 2015. La vente de miel crémeux en hypers et supers a connu une très légère augmentation. Entre 2015 et 2016, une hausse de 2,6 %, entre 2016 et 2017, une hausse de 1,3 % et entre 2015 et 2017, une hausse de près de 3,9 %.



BILAN DE LA CAMPAGNE MIEL EN 2017

La part de miel crémeux vendu en hypers et supers est moins importante que la part des miels liquides vendu dans les mêmes circuits de distribution (2 728 tonnes de moins pour le miel crémeux par rapport au miel liquide). La vente de pollen, quant à elle, est en diminution entre 2016 et 2017. Elle était de 63 775 kg en 2016 et de 60 150 kg en 2017, soit une baisse de 4,7 %.

Ventes de miels en hypers et supers de 2015 à 2017 (en tonnes et milliers d'euros)

	H-S 2015	H 2015	S 2015	H-S 2016	H 2016	S 2016	H-S 2017	H 2017	S 2017
VOLUME	16 967	10 882	6 085	17 266	11 085	6 181	17 732	11 511	6 221
VALEUR	178 758	112 328	66 429	190 307	119 853	70 453	198 700	126 122	72 578

Dont miel liquide

	H-S 2015	H 2015	S 2015	H-S 2016	H 2016	S 2016	H-S 2017	H 2017	S 2017
VOLUME	9 713	6 228	3 484	9 826	6 377	3 449	10 200	6 678	3 522
VALEUR	100 994	63 269	37 724	106 858	67 823	39 035	112 546	71 894	40 652

Dont miel crémeux

	H-S 2015	H 2015	S 2015	H-S 2016	H 2016	S 2016	H-S 2017	H 2017	S 2017
VOLUME	7 189	4 600	2 588	7 376	4 656	2 719	7 472	4 782	2 690
VALEUR	76 134	47 762	28 371	81 840	50 753	31 087	84 627	52 971	31 656

Dont pollen

	H-S 2015	H 2015	S 2015	H-S 2016	H 2016	S 2016	H-S 2017	H 2017	S 2017
VOLUME	64	52	11	63	51	12	60	50	10
VALEUR	1 630	1 296	333	1 608	1 277	330	1 526	1 256	270

Source : Panel distribution IRI

H-S : hypers + supers

H : hypers

S : supers

Des ventes de miel en grande distribution qui poursuivent leur hausse en valeur

La vente de miel (miel liquide, miel crémeux et pollen) en hypers et supers en 2017, est estimée à plus de 198 millions d'euros, elle était de 190 millions en 2016 et de 178 millions en 2015. Soit une hausse de 12,5 % entre 2015 et 2016 et 4,4 % entre 2016 et 2017.

Le prix moyen de vente du miel dans le circuit de la grande distribution (en hypers et supers) était de 11,21 €/kg en 2017, chiffre stable par rapport à 2016 (11,02 €/kg). Le prix de vente moyen a connu une légère augmentation par rapport à 2015 où il était vendu à 10,54 €/kg.

Le miel liquide était vendu à 11,03 €/kg en 2017, il était à 10,88 €/kg en 2016 et de 10,40 €/kg en 2015.

Le miel crémeux était vendu à 10,59 €/kg en 2015, à 11,10 €/kg en 2016, et à 11,33 €/kg en 2017.

Le prix de vente du pollen est resté quant à lui stable entre 2015 et 2017, il était de 25 €/kg.

BILAN DU COMMERCE EXTERIEUR DE MIEL:

La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale : on estime à environ 45 milliers de tonnes la consommation nationale chaque année. Depuis plus de 10 ans on observe une très forte augmentation de la demande de miel et dans le même temps une stagnation (avec des variations importantes selon les années) de la production, à l'exception de l'année 2015 qui fût une année de très forte production. Pour répondre à la demande croissante de miel de la part des consommateurs, la France est amenée à importer du miel pour compenser son manque de production. Ainsi, les volumes importés ont augmenté de près de 60 % en 10 ans.

En 2017, la France a importé plus de 35,6 milliers de tonnes de miel, et a exporté seulement 5 milliers de tonnes. Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ -30,4 milliers de tonnes pour - 83,5 millions d'euros.

En 2017, les importations proviennent essentiellement d'Espagne et d'Ukraine (17 % du volume pour chaque pays), de Chine (12 %), et d'Allemagne et d'Argentine (8 % du volume pour chaque pays).

Les importations françaises de miel stables en 2017

De 35 623 tonnes en 2016, les importations sont passées à 35 542 tonnes en 2017, soit une quasi-stabilité. L'Espagne autrefois principale provenance des importations françaises de miel, a vu en 2017 ses importations baisser (elles sont passées de 7 055 tonnes en 2016 à 6 096 tonnes en 2017) au profit de l'Ukraine qui en 2017 devient le principal pays de provenance du miel avec 6 198 tonnes importées. L'Espagne reste le second pays de provenance, suivi de la Chine et de l'Argentine. Hormis l'Ukraine qui a vu ses volumes augmenter tous les autres pays fournisseurs de la France ont connu un ralentissement de leurs exportations vers la France. Entre 2010 et 2017, le volume des importations a augmenté de 39 %.

Les importations françaises de miel en volume par provenance (en tonnes)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Espagne	9 148	6 851	6 196	5 574	9 205	5 993	7 055	6 096
Chine	2 689	2 956	4 408	5 696	4 269	7 243	4 835	4 211
Ukraine	0	133	1 175	3 147	3 949	3 373	4 627	6 198
Argentine	1 503	4 352	3 038	817	388	410	3 095	2 712
Autres pays	11 043	11 799	9 985	12 544	15 740	14 590	16 011	16 325
Le Monde	25 540	27 574	25 840	28 990	34 715	32 933	35 623	35 542

Source : Douanes France

NB : la provenance ne signifie pas forcément que le miel est produit dans le pays de provenance mais qu'il est importé en provenance de ce pays, il peut dans certains cas être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance

Les importations françaises de miel en valeur par provenance (en milliers d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Espagne	26 631	21 311	18 208	18 792	34 758	25 387	28 284	28 278
Allemagne	8 626	9 329	8 837	10 749	9 875	13 220	12 545	13 157
Chine	3 946	4 513	7 602	9 562	8 344	17 235	11 942	7 990
Ukraine	0	558	2 916	7 486	10 123	8 849	9 126	12 118
Autres pays	33 740	44 105	35 910	39 405	54 343	51 131	53 005	54 190
Total	72 943	79 816	73 473	85 994	117 443	115 822	114 902	115 733

Source : Douanes France

Les importations en valeur ont connu une augmentation très importante depuis les 7 dernières années. Elles sont passées de 72,94 millions d'euros en 2010 à 115,73 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 59 %.



BILAN DE LA CAMPAGNE MIEL EN 2017

En 2017, la valeur des importations est en augmentation et retrouve le niveau de 2015. En 2015, elles étaient de 115,82 millions d'euros et en 2017 de 115,73 millions d'euros.

Entre 2016 et 2017, la valeur des importations a légèrement augmenté (près de 1 %).

Cette légère augmentation des importations en valeur est accompagnée d'une légère baisse en volume des importations.

Les exportations françaises marquées par la stabilité ces dernières années

Les exportations françaises de miel étaient de 3 947 tonnes en 2010 pour atteindre 5 053 tonnes en 2017.

Elles ont connu un très léger recul entre 2016 et 2017, puisqu'elles atteignaient 5 080 tonnes en 2016.

En 7 ans, les exportations ont connu une croissance de 28 % en volume. Malgré une légère baisse, les exportations depuis ces 3 dernières années sont à près stables.

Depuis 2014, les principaux pays de destination des exportations françaises de miel étaient l'Espagne, la Suède, l'Italie et l'Allemagne.

En 2017, la Suède devient le premier pays d'exportation pour la France avec 819 tonnes. L'Espagne occupe la seconde place avec 667 tonnes suivi de l'Italie (480 tonnes) et de l'Allemagne (235 tonnes).

Les exportations françaises de miel en volume par destination (en tonnes)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Espagne	837	959	654	659	834	680	783	667
Suède	640	679	746	989	851	678	763	819
Italie	240	273	361	420	397	406	501	480
Allemagne	411	249	555	441	273	403	330	235
Autres pays	1 536	1 529	1 611	1 853	1 950	2 440	2 264	2 852
Total	3 947	4 076	4 254	4 737	4 798	5 113	5 080	5 053

Source : Douanes France

Les exportations françaises de miel en valeur par destination (en milliers d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Espagne	2 341	2 995	2 277	2 468	3 157	2 940	3 368	3 269
Suède	2 589	2 629	2 759	3 466	2 925	2 403	2 980	3 425
Etats-Unis	660	841	1 125	1 180	1 279	1 975	2 910	3 408
Allemagne	2 236	1 267	2 657	2 193	1 641	2 985	2 638	2 326
Italie	1 144	1 169	1 483	1 845	1 808	1 965	2 441	2 343
Autres pays	9 478	10 580	10 886	12 698	14 055	16 971	16 812	17 426
Total	18 448	19 481	21 187	23 850	24 865	29 239	31 149	32 197

Source : Douanes France

A la différence des volumes, les exportations en valeur sont en croissance régulière ces dernières années. Elles sont passées de 18,44 millions d'euros en 2010 à 32,19 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 74 %. Cette augmentation en valeur constatée depuis 10 ans s'accompagne d'une hausse des volumes importés (+ 39 % entre 2010 et 2017).

Entre 2015 et 2016, les exportations en volume ont légèrement diminuées, passant de 5 113 tonnes en 2015 à 5 080 tonnes en 2016, baisse d'environ 1 %. Cette tendance baissière est également observée entre 2016 et 2017.

En effet, les volumes exportés en 2016 étaient de 5 080 tonnes et sont de 5 053 tonnes en 2017, la baisse est de moins de 1 %. Malgré cette baisse des volumes exportés, les valeurs ont poursuivi leur progression entre 2016 et 2017.

FOCUS : LA PRODUCTION DE MIEL CERTIFIE BIO EN 2017

Les OP (organisations de producteurs) constatent une part de plus en plus importante d'apiculteurs professionnels se convertissant en Agriculture Biologique.

La demande en miel bio étant de plus en plus importante, la part des apiculteurs s'orientant vers le bio pourrait dans les années à venir continuer à augmenter.

Selon l'observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer, en 2015, 5,4 % des apiculteurs bénéficiaient de la certification en agriculture biologique pour une production estimée à 2 714 tonnes de miel.

En 2016, cette part d'apiculteurs en bio apparaît en légère augmentation puisqu'elle atteint 7,2 % pour une production de miel biologique sous certification estimée à 1 922 tonnes (année de récolte inférieure à celle de 2015). En 2017, la production de miel biologique sous certification est en baisse, pour atteindre 1 816 tonnes, soit 106 tonnes de moins qu'en 2016. Entre 2015 et 2017, la part du miel certifié bio a diminué de 49 %.

Le volume de miel bio produit en 2017 est en net recul par rapport à 2015 et 2016. A contrario on observe une augmentation de la part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion. En 2016, la part des apiculteurs certifiés bio était de 7,2 %, elle est passée en 2017 à 9,2 %.

La part de la production certifiée biologique est estimée à 9,18 % de la production totale de miel.

En 2015, elle représentait 11,2 % de la production totale de miel et 12,1% en 2016.

Le rendement moyen de miel certifié bio en 2015 était de 37,1 kg/ruche, en 2016 il a chuté de 58 %, pour passer à 15,6 kg/ruche. La production de miel bio est en effet, une filière très sensible aux aléas climatiques.

Pour l'année 2017, on estime le rendement à 23,4 kg/ruche, soit une croissance de 50 %.

FOCUS : LA PRODUCTION DE GELEE ROYALE EN 2017

D'après les résultats de l'observatoire de miel et de gelée royale FranceAgriMer, la production de gelée royale était de 3 013 kg en 2017. En 2016, elle était estimée à 2 870 kg, elle a augmenté de 5 % en un an. Entre 2015 et 2017, la quantité de gelée royale produite a augmenté de 563 kg. Elle était de 2 450 kg en 2015.

La production de gelée royale est en forte augmentation depuis 2014. Les producteurs de gelée royale sont principalement des apiculteurs professionnels.

A taille égale d'exploitation, le nombre d'apiculteurs à temps complet est plus important parmi les producteurs de gelée royale. En effet, la production de gelée royale demande une technicité assez poussée et de nombreuses manipulations de ruches.

En 2017, le nombre estimé de ruches mises en production pour la gelée royale était de 4 704 ruches, il était de 4 084 ruches l'année précédente, soit une hausse de 10 %.

Le rendement de ce produit est très variable. En 2015, la production française de gelée royale présentait un rendement moyen de 0,23 kg par ruche en moyenne pour les producteurs non-adhérents au GPGR (Groupement des Producteurs de Gelée Royale) à 0,67 kg/ruche en moyenne pour les producteurs adhérents au GPGR, plus souvent professionnels.

En 2016, le rendement moyen des producteurs adhérents au GPGR était supérieur à celui des non-adhérents : 0,76 kg/ruche en moyenne contre 0,52 kg/ruche pour les producteurs non-adhérents.

En 2017, on observe une légère diminution du rendement pour les producteurs adhérents et non-adhérents au GPGR. Le rendement moyen des producteurs adhérents au GPGR était en 2017 également supérieur à celui des non-adhérents : 0,72 kg/ruche en moyenne contre 0,51 kg/ruche pour les producteurs non-adhérents.

En 2017, on a donc observé une augmentation du nombre de ruches mais dans le même temps une baisse des rendements.



BILAN DE LA CAMPAGNE MIEL EN 2017

La part de gelée royale mise en pot par l'apiculteur est beaucoup plus importante en 2017. Elle s'élevait à 65 % en 2016, et à 78 % du volume produit, soit une hausse de 13 points.

Gelée royale bio :

La proportion du volume de gelée royale produit en Agriculture Biologique est de 57 % en 2017. En 2016, cette proportion était de 67 %.

En 2017, 56,8 % de la gelée royale produites était certifiée en Agriculture Biologique, soit 1 711 kg. En 2016, 48 % de la gelée royale produite est certifiée en Agriculture Biologique, soit 1 378 kg.

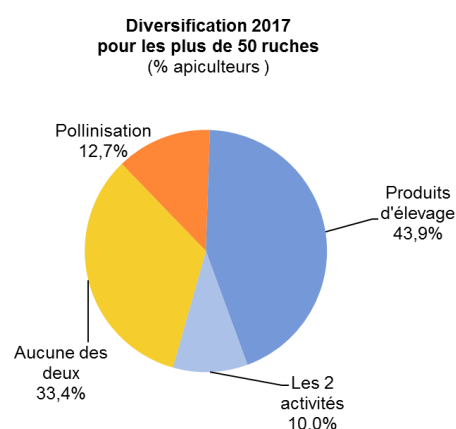
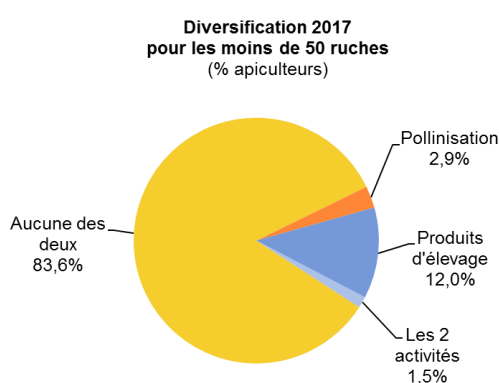
Les autres produits de la ruche

La propolis, la cire et le pollen sont essentiellement commercialisés par des apiculteurs de plus de 50 ruches. En 2017, près de 40 % des apiculteurs possédant plus de 50 ruches ont commercialisés de la cire (12 % pour ceux possédant moins de 50 ruches). Le pollen a été commercialisé par près de 32 % des apiculteurs ayant plus de 50 ruches (3,5 % pour les apiculteurs possédant moins de 50 ruches) et 26,2 % de la propolis a été commercialisé par les apiculteurs détenant plus de 50 ruches (contre 7,7 % des apiculteurs ayant moins de 50 ruches).

FOCUS : LES PRODUITS D'ÉLEVAGE ET LA POLLINISATION EN 2017

De nombreux apiculteurs réalisent eux-mêmes une activité d'élevage (production d'essaims et/ou de reines) dans le but de compenser les pertes de colonies, essentiellement après l'hivernage. Certains d'entre eux commercialisent ensuite les surplus de cette activité : 12 % des apiculteurs avec moins de 50 ruches commercialisent des produits d'élevage contre 44 % des apiculteurs avec plus de 50 ruches. Il existe également la pollinisation de cultures (fruitières et céréalières principalement), comme autre activité rémunératrice permettant de diversifier son activité : 3 % des apiculteurs avec moins de 50 ruches et 13 % des apiculteurs avec plus de 50 ruches.

La commercialisation des produits d'élevage, et la pollinisation de parcelles dans une moindre mesure, sont essentiellement des activités pratiquées par des apiculteurs professionnels et à tendance à progresser.



A contribué à cette publication : unité Filières spécialisées / service Analyse économique des filières

Renseignements : tassadit.lefki@franceagrimer.fr / julie.barat@franceagrimer.fr

